



PROCHAINES ELECTIONS REGIONALES et DEPARTEMENTALES des 20 et 27 JUIN 2021

INFORMATIONS aux BRUYEROIS

Les électeurs se rendront aux urnes pour une **DOUBLE ELECTION** (Vous élirez vos conseillers départementaux et régionaux le même jour) **DIMANCHE 20 JUIN 2021 et DIMANCHE 27 JUIN 2021 en cas de second tour.**



NOUVEAUTE : CHANGEMENT DE BUREAU DE VOTE POUR TOUS LES BRUYEROIS

Si vous habitez :

Rues : du Cameroun, Mignonne, des Capucins, de l'Hôpital, de l'Avison, Louis Marin, de Verdun, du Lavoir, du Général de Gaulle, du Haut de la Ville, Léopold, Joffre, Poincaré, de Buémont, du 442 RIA, de Vielsalm, des Tilleuls, de la Peute Pierre, de Bel Air, du Houchot, Jean et Simone Lurçat, Yitzhak Rabin.

Ruelles : des Chenelles, des écoliers, de la Fontenotte. Route du champ de tir.

Places : Stanislas, du Commandant Flesch, Doron, Jean Jaurès.

Chemins : des Fées, de la Basse de l'Ane, des Fourmis, des Sables, de la Croix Sapin, des Petites Fées, des Grandes Fées. Allée de la Cabée.

Impasse des Halles.

Lotissements : Vert Coteau, La Beheue.

Ferme de l'Ecrevisse, La Bouillante.

Vous votez : **SALLE DES FETES - 1 Place Jean Jaurès (Place de la Poste)**

Si vous habitez :

Rues : Abel Ferry, de Honolulu, du Fraisne, des Déportés, des Résistants, du Pré Leduc, de Grandrupt, de la Libération, Jean-Baptiste Loye, Jules Ferry, de la Vieille Grange, de la 36ème Division U.S., de Bellevue, du Lycée, des Champs de la Croix, Curie, Allendé, Pasteur, Charlemagne, de la Lizerne, de Gérardmer, Jacques Yves Cousteau, du 5ème B.C.P, de la Chenadière.

Avenues : Gambetta, Chanzy, de Lattre de Tassigny, Gai Logis.

Fermes : des Sept Sceaux, de la Bergerie, devant Faïte, les Petites Boulayes, les Grandes Boulayes.

Place Henri Thomas

Route de Fays.

Vous votez **SALLE POLYVALENTE - Place Henri Thomas (derrière la Piscine)**

Vous recevrez début juin une nouvelle carte d'électeur indiquant votre nouveau bureau de vote

POUR VOTER Il faut être inscrit sur une liste électorale

- **POUR VERIFIER VOTRE INSCRIPTION** : Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/service-en-ligne-et-formulaires/ISE> ou en Mairie
- **POUR VOUS INSCRIRE** vous avez jusqu'au **VENDREDI 14 MAI 2021** pour vous présenter en Mairie ou sur le site <https://www.service-public.fr> avec les pièces nécessaires.

PROCURATIONS : En cas d'empêchement, vous pouvez faire établir une procuration jusqu'à la veille du scrutin.

Nouveauté : inscription sur le site maprocuration.gouv.fr ou dans un commissariat ou une gendarmerie de votre choix.

La procédure est simplifiée.

Pour ces élections exceptionnellement un mandataire pourra avoir 2 procurations.

Pour plus de renseignements : contacter le Service Election au 03.29.50.52.52 tapez 4